



France 3 Côte d'Azur

La direction prive le 19/20 régional de reportage sur les perquisitions à la métropole de Nice

La semaine dernière, des perquisitions ont lieu dans les locaux de la métropole de Nice. Elles font suite à une information judiciaire ouverte par la juridiction nationale contre la criminalité organisée. L'enquête porte sur des soupçons d'escroquerie en bande organisée et abus de biens sociaux, à l'occasion d'une opération immobilière de plusieurs dizaines de millions d'euros.

L'information se répand dans les médias locaux et nationaux. Nos confrères la traitent immédiatement par écrit, en plateau de situation et en chroniques, avec une réaction du député de la majorité.

Mais dans l'édition régionale du soir de France 3 Côte d'Azur, cette information majeure vaut 28 secondes de « off » et un renvoi sur un article internet écrit le matin !

L'édition locale y consacre un desk de 50 secondes, avec un communiqué qui minore la responsabilité de la métropole. Le maire et président de cette métropole ne veut pas répondre ? Tant pis, on lui donne la parole sur... Une commémoration religieuse qui se déroulait ce même jour !

Le lendemain, on apprend que, contrairement au communiqué officiel qui évoque une seule personne concernée, des perquisitions ont également été menées dans les bureaux de plusieurs élus, à la mairie. Toujours pas de reportage dans le 19/20, pas plus dans la locale !

Pas un mot sur les entreprises, elles aussi perquisitionnées dans le Var et dans les Alpes-Maritimes, pas de chronique pour contextualiser. Seul le site web propose une actualisation du sujet.

La rédaction en chef, elle, a d'autres priorités et sacralise dans les éditions du weekend les micros tendus aux passants sans lien avec l'actualité. Des passants qui ont d'autres priorités que de savoir si l'argent public est bien utilisé. C'est ce que la direction nous avait répondu, en nous refusant en octobre de traiter un autre marché de plusieurs millions d'euros, entre la ville de Nice et France télévisions, un contrat qui fait pourtant l'objet d'un contrôle de la chambre régionale des comptes.

Les organisations syndicales SNJ, SUD, CGT et FO dénoncent cette dérive éditoriale et ces tentatives de censure, qui privent les téléspectateurs d'informations majeures. C'est indigne de l'information de service public que nous devons à notre public !

Antibes, le 1^{er} février 2023